CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E65266** **VALABLE JUSQU'AU** **20/02/2027**

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES
Siret : 393 997 457 00014
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0011598-1
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 135171751 G 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 135171751 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/12/2025

Raison sociale : SARL HOLLAND

1 AVENUE DES FONTENELLES
35310 MORDELLES

Téléphone : 02 99 60 40 65 **Fax :** 02 99 60 04 82
Portable : 0664872309
Responsabilité légale :
HOLLAND SÉBASTIEN CO-GÉRANT / HOLLAND BAPTISTE CO-GÉRANT / HOLLAND SÉBASTIEN GÉRANT

Site Internet : http://www.holland-chauffage.fr
E-mail : sarlholland35@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 626 094 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²		13/02/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	27/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	2	27/01/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 11:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E65266** **VALABLE JUSQU'AU** **20/02/2027**

ÉDITÉ LE **19/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1994
Forme juridique : SARL
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : **393 997 457 00014**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0011598-1
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 135171751 G 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 135171751 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/12/2025

Raison sociale : **SARL HOLLAND**

1 AVENUE DES FONTENELLES
35310 MORDELLES

Téléphone : 02 99 60 40 65 **Fax :** 02 99 60 04 82
Portable : 0664872309

Site Internet : http://www.holland-chauffage.fr
E-mail : sarlholland35@gmail.com

Responsabilité légale :
HOLLAND SÉBASTIEN CO-GÉRANT / HOLLAND BAPTISTE CO-GÉRANT / HOLLAND SÉBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	18/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 11:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.